Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_121-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance du 25 juin 2026

Délibération n° 26-121

Date de la convocation : le 19 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32
Ayant donné procuration : 7
Absents excusés : 7
Absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Brice RAVIER, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, Mme Evelyne LAUNAY, Mme Karine ROUMANEIX, , M. Lionel LEVHA, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE.

Étaient excusés : M. Jean CORNUAULT donne pouvoir à M. Alain DESHAYES, M. Johnny VERCOUILLIE donne pouvoir à M. Alexis BOSSARD, M. Sylvain GREVEDON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Luc FAVIA donne pouvoir à M. Lionel CHISSON, M. Yves AGUITON donne pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Philippe LAVILLE donne pouvoir à M. Maxime MAINTIER, Mme Rachel MALNOURY donne pouvoir à Mme Natacha DESSON.

Secrétaire de Séance : Mme Chantal ALEXANDRE.

OBJET : COHESION SOCIALE
Subventions dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Vu l'avis de la commission cohésion sociale du 11 juin 2026 ;

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_121-DE

Considérant le lancement de l'appel à projets 2026 du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), planifié du 7 au 22 mai 2026, basé sur les priorités suivantes :

- Violences intrafamiliales.
- Lutte contre les addictions.
- Sécurité routière (avec un focus sur la micromobilité (trottinettes, draisiennes ou scooters électriques, etc.).
- Sports et culture, comme outils de la prévention de la délinquance.

Considérant les dix actions reçues.

Considérant que l'enveloppe budgétaire 2026 allouée aux subventions du CLSPD s'élève à 21 000 € et que le montant des demandes s'élève à 25 400 €

Au vu de ces éléments et après lecture et analyse des différentes propositions d'actions, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes pour un total de 20 480 €.

Pour les actions reconduites, ces subventions seront versées dès lors que les bilans de l'année 2025 seront reçus.

OPERATEUR	THEME	INTITULÉ DE L'ACTION	Propositions BP 2026
ACADEMIE DE BOXES AMBOISIENNE	Sports et culture comme outils de la prévention de la délinquance, Lutte contre les addictions	*Sports et culture, prévention de la délinquance et lutte contre les addictions*	**800 €**
ASS PRO SANTE	Lutte contre les addictions ; violences intrafamiliales	*Permanences d'écoute en zone rurale - PAEJ Amboise*	**4 500 €**
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES	Violences intrafamiliales	*Dispositif d'accompagnement psychologique des enfants victimes de violences intra familiales au CHRS Anne de Beaujeu*	**2 300 €**
COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE	Violences intrafamiliales	*Prévention des violences sexuelles*	**1 880 €**
C'EST (PAS) DU JEU	Sports et culture, comme outils de la prévention de la délinquance	*Bénévolat et Festival l'Île aux jeux*	**1 800 €**
FRANCE VICTIMES 37	Violences intrafamiliales	*Prise en charge des victimes de violences conjugales*	**1 600 €**
LA MAISON DES DROITS DE L'ENFANT DE TOURAINE	Lutte contre les addictions	*Sensibilisation/prévention concernant les écrans et les réseaux sociaux*	**1 000 €**
LA MJC D'AMBOISE	Sports et culture comme outils de la prévention de la délinquance, Lutte contre les addictions	*Quartier en mouvement – Fan zone conviviale et animations familiales autour de la Coupe du Monde*	**3 500 €**
LE PLANNING FAMILIAL D'INDRE-ET-LOIRE	Violences intrafamiliales	*Violences intra familiales : prévenir, détecter, accompagner*	**1 000 €**
PRISE D'ASSOS – RADIO ACTIVE	Sécurité routière	*Micomobilité : parole aux jeunes*	**2 100 €**
		TOTAL	**20 480 €**

Ces dépenses sont prévues au Budget Primitif 2026 - article 65748 fonction 420 – antenne 5202.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_121-DE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver ces propositions de subventions telles que définies ci-avant.

POUR : 25 (M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, M. Jean CORNUAULT, Mme Evelyne LAUNAY, M. Johnny VERCOUILLIE, Mme Karine ROUMANEIX, M. Sylvain GREVEDON, M. Luc FAVIA, M. Lionel LEVHA, M. Yves AGUITON, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, Mme Rachel MALNOURY)
CONTRE : 0
ABSTENTION : 7 (M. Philippe LAVILLE, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE)

Mme Natacha DESSON ne prend pas part au vote.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Chantal ALEXANDRE
Date de signature : 10/07/2026
Qualité : Amboise - 5ème Adjoint

Maire d'Amboise
Brice RAVIER

Signé électroniquement par : Brice RAVIER
Date de signature : 17/07/2026
Qualité : Amboise - Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (238 rue de la Bretonnerie- 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr